

# Emploi et chômage en Europe

Christel Colin\*

*Les situations du marché du travail dans les différents pays de l'Union européenne sont encore largement diversifiées. Des groupes de pays se distinguent, des pays du Nord de l'Europe aux taux d'emploi élevés à tous les âges de la vie, aux pays entrants à fort chômage. Leurs histoires institutionnelles et économiques diverses expliquent l'importance des disparités. Des préoccupations communes aux États émergent cependant : accroître le taux d'emploi global des personnes de 15 à 64 ans, et particulièrement celui des femmes et des seniors. Ces politiques impulsent une convergence, avec des résultats encore mitigés, notamment en ce qui concerne l'emploi des seniors. Au sein de l'Europe, la France se trouve en général en position médiane ; elle s'en écarte toutefois par de faibles taux d'emploi des jeunes et des seniors et un développement du travail à temps partiel plus marqué que dans la plupart des pays européens.*

**E**n 2003, l'Union européenne à quinze compte 178 millions de personnes qui ont ou recherchent un travail. En tenant compte des dix pays qui l'ont rejointe en mai 2004, l'Union rassemble 212 millions d'actifs, dont 193 millions de personnes de 15 à 64 ans qui ont un emploi. Au Conseil euro-

péen de Lisbonne en 2000, les États membres se sont fixé un objectif stratégique commun pour la décennie suivante : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde », capable d'une croissance économique soutenue, avec davantage d'emplois et de meilleure qualité

(« more and better jobs »). Dans cet esprit, ils ont adopté des cibles de taux d'emploi à l'horizon 2010 de 70 % pour les personnes de 15 à 64 ans, et 67 % pour les femmes. Ces cibles ont été complétées au Conseil de Stockholm en 2001 par des objectifs intermédiaires de 67 % en 2005 et 57 % pour les femmes, et par un

\* Christel Colin est chef de la division Études sociales à l'Insee.

objectif de 50 % pour les 55-64 ans en 2010.

## Des situations nationales diversifiées

Malgré une tendance à une certaine convergence, les situations nationales du marché du travail restent à ce jour largement diversifiées et l'intégration de dix nouveaux pays en mai 2004 a encore accentué cette diversité. Quelques indicateurs permettent de l'illustrer d'emblée. Parmi les 302 millions de personnes de 15 à 64 ans dans l'Union à vingt-cinq, 63 % sont en emploi en 2003. Mais ce taux d'emploi varie de 51 % en Pologne à 75 % au Da-

nemark (*figure 1*). De même, si en moyenne 9 % des actifs européens sont au chômage, ils sont 4 % au Luxembourg et 25 % en Slovaquie. Quant à l'écart entre les taux d'emploi masculin et féminin, s'il est d'à peine 3 points en Suède, où 71 % des femmes et 74 % des hommes de 15 à 64 ans ont un emploi, il atteint 41 points à Malte où le taux d'emploi des femmes est le plus faible d'Europe (34 %).

Pour résumer cette forte hétérogénéité, une typologie des États de l'Europe des vingt-cinq a été établie en fonction des principales caractéristiques de leurs marchés du travail ; elle réunit les pays proches quant à leurs taux d'emploi, de chômage, la structure des emplois par secteur, la part du travail

à temps partiel, les groupes constitués étant par ailleurs les plus différents possible les uns des autres. Cinq groupes de pays sont ainsi constitués (*encadré 1 et figure 2*).

**Groupe 1 :**  
*les pays de la « Vieille Europe » proches de la moyenne.*

Sept pays, appartenant tous à l'Europe des quinze, sont proches entre eux et proches de la moyenne de l'Europe des vingt-cinq : l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal. Le taux d'emploi des hommes y varie entre 67 % et 75 %. Celui des femmes y est

Figure 1 - Emploi et chômage dans l'Union européenne à vingt-cinq en 2003 - panorama général

	Moyenne dans l'Union à vingt-cinq	Taux le plus bas	Taux le plus haut
Taux d'emploi des hommes	70,8	56,2 Pologne	80,9 Pays-Bas
des femmes	55,0	33,6 Malte	71,5 Suède
global	62,9	51,2 Pologne	75,1 Danemark
Taux d'emploi des 15-24 ans	36,7	21,2 Pologne	67,9 Pays-Bas
des 25-54 ans	76,5	67,5 Pologne	83,5 Danemark et Suède
des 55-64 ans	40,2	23,5 Slovaquie	68,6 Suède
Taux de chômage des hommes	8,3	2,6 Luxembourg	28,2 Slovaquie
des femmes	10,0	3,9 Pays-Bas	20,4 Pologne
global	9,1	3,6 Luxembourg	24,7 Slovaquie
des 15-24 ans	18,3	6,7 Pays-Bas	41,1 Pologne
Part du chômage de longue durée	44,0	17,6 Suède	56,5 Italie
Part des indépendants dans l'emploi	15,6	4,7 Suède	42,3 Grèce
Part des contrats à durée déterminée dans l'emploi	12,9	2,5 Estonie	30,6 Espagne
Part des services dans l'emploi	69,2	52,9 Slovaquie	80,4 Royaume-Uni
Part de l'industrie dans l'emploi	25,5	19,0 Pays-Bas	39,4 Rép. tchèque
Part de l'agriculture dans l'emploi	5,2	0,9 Royaume-Uni	18,4 Pologne
Part du temps partiel dans l'emploi masculin	6,6	1,1 Slovaquie	21,4 Pays-Bas
dans l'emploi féminin	30,5	3,6 Slovaquie	74,0 Pays-Bas
dans l'emploi total	17,1	2,3 Slovaquie	44,6 Pays-Bas

Source : Eurostat, données extraites de «Employment in Europe 2004» (Statistical annex).

en général sensiblement inférieur, et varie de 52 % à 66 %. La Finlande fait exception avec un écart entre les taux d'emploi masculin et féminin de seulement 4 points, conformément au « modèle » des pays du Nord de l'Europe, dans lequel le travail féminin et l'égalité entre hommes et femmes sont largement favorisés (Letablier, 2003). Si la Finlande se démarque des autres pays scandinaves et se rapproche des pays « moyens », c'est en particulier du fait de son taux de chômage plus élevé. Au sein de

ce groupe, le chômage touche entre 6 % et 10 % des actifs, exception faite du Luxembourg (4 %) et de l'Irlande (5 %). D'autres particularités distinguent certains de ces pays, même s'ils sont globalement proches de la moyenne européenne. Par exemple, au Portugal, la part de l'emploi agricole reste importante (13 %), et plus d'un quart des personnes qui y exercent un emploi sont à leur compte ; en moyenne dans l'Europe des vingt-cinq, le travail indépendant ne représente que 16 % des emplois.

Au sein de ce groupe de pays relativement homogènes, s'opposent néanmoins d'une part des pays dans lesquels l'emploi est fortement concentré en milieu de vie active et d'autre part les pays dans lesquels les taux d'emploi des jeunes et des seniors sont relativement élevés. La France, la Belgique et le Luxembourg affichent ainsi des taux d'emploi élevés pour les personnes de 25 à 54 ans, entre 76 % et 81 %, mais nettement plus faibles pour les jeunes de moins de 25 ans (moins de 30 %) et les seniors de plus de 55 ans (moins de 40 %). À l'opposé, au Portugal, en Irlande, en Allemagne, ou en Finlande, les taux d'emploi des jeunes et des seniors sont relativement élevés. En Allemagne par exemple, 44 % des jeunes de 15 à 24 ans ont ainsi un emploi, ce qui s'explique par le fort recours à l'apprentissage et à la formation en alternance, y compris pour les plus qualifiés et dans les formations tertiaires (Schömann, Hilbert, 1999). Au Portugal, plus de la moitié des 55-64 ans ont un emploi ; un âge légal de la retraite fixé à 65 ans et des mécanismes de décote/surcote incitent au maintien en activité ; de plus, le cumul entre emploi à temps partiel et pension partielle est autorisé sans restrictions ; la part importante d'indépendants en favorise l'utilisation.

*Encadré 1*

**La construction des cinq groupes de pays**

Une classification ascendante hiérarchique a été réalisée pour établir la typologie des pays membres selon les grandes caractéristiques de leurs marchés du travail. Cette méthode permet de regrouper les pays similaires entre eux en classes telles que l'inertie intra-classes soit minimale et l'inertie inter-classes maximale. Partant d'une situation où chaque pays constitue une classe, la méthode utilisée (méthode de Ward) procède par agrégation successive : à chaque étape, on regroupe les deux classes qui provoquent la plus faible diminution d'inertie inter-classes. On choisit d'analyser la partition en cinq classes, car si on regroupait davantage, la perte d'inertie inter-classes serait trop élevée : on agrègerait des classes trop différentes entre elles.

Les variables qui ont été retenues pour la classification sont les suivantes : taux d'emploi des hommes, taux d'emploi des femmes, taux d'emploi des 15-24 ans, taux d'emploi des 25-54 ans, taux d'emploi des 55-64 ans, taux de chômage des hommes, taux de chômage des femmes, taux de chômage des 15-24 ans, part du chômage de longue durée au sein du chômage, part des indépendants dans l'emploi, part des contrats à durée déterminée dans l'emploi (CDD), part de l'emploi dans les services (en pourcentage de l'emploi total), part de l'emploi dans l'industrie, part de

l'emploi dans l'agriculture, part du temps partiel dans l'emploi masculin, part du temps partiel dans l'emploi féminin.

Les données sont relatives à 2003, sauf exceptions : pour le Luxembourg, les données sur les taux d'emploi, les parts d'indépendants et de CDD sont relatives à 2002 ; pour la Lettonie, les données sur la part d'indépendants, de CDD, et la répartition de l'emploi par secteur sont relatives à 2000 ; pour Malte, les données sont en général relatives à 2002 sauf la répartition de l'emploi par secteur (2000) et le taux de chômage des jeunes (2003). Les données sur la répartition de l'emploi par secteur et sur la part d'indépendants n'étaient disponibles pour l'Autriche pour aucune année récente ; de même pour Chypre, pour laquelle on ne disposait pas non plus de données récentes sur la part du travail à temps partiel ou de CDD. Ces deux pays ont donc été exclus de la classification. Compte tenu de ce qui caractérise les groupes, on peut cependant supposer que l'Autriche serait probablement dans le groupe 1 ; la situation de Chypre est plus atypique : elle partage des caractéristiques avec le groupe 2 des pays entrants proches de la moyenne, mais aussi avec le groupe 3 par son faible taux de chômage et un taux d'emploi des jeunes et des seniors élevé.

**Groupe 2 :**

*les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale proches de la moyenne, mais encore en transition économique.*

L'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque et la Slovénie constituent un deuxième ensemble, relativement homogène et proche de la moyenne européenne. Malgré leur proximité avec le

### 3 *Emploi*

groupe 1, ces pays s'en distinguent par une moindre concentration de l'emploi dans le secteur tertiaire, l'emploi agricole conservant un poids important, en particulier en Lettonie et Lituanie, et l'emploi industriel en République tchèque et en Slovaquie. Le travail à temps partiel y est peu développé, y compris chez les femmes, et nettement moins fréquent que dans les pays du groupe 1 :

entre 5 % et 12 % des femmes en emploi travaillent à temps partiel selon les pays, alors qu'en moyenne dans l'Union c'est le cas de 30 % d'entre elles.

Dans ces pays, le taux d'emploi des hommes est généralement inférieur à la moyenne européenne, sauf en République tchèque. Celui des femmes est en revanche généralement supérieur, sauf en Hongrie. On peut y voir

l'héritage du « modèle » qui prévalait dans les pays de l'ancien bloc soviétique : forte participation des femmes au marché du travail, travail à temps plein et trajectoires professionnelles continues (Vladimirova, 2004). Cependant, les restructurations liées à la transition vers l'économie de marché ont touché de plein fouet les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine, entraînant une hausse du

Figure 2 - **Emploi et chômage dans les pays de l'Union européenne en 2003**

en %

	Taux d'emploi des						Taux de chômage			Proportion d'indépendants
	hommes (15-64 ans)	femmes (15-64 ans)	15-64 ans	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans	des hommes	des femmes	global	
Danemark	79,6	70,5	<b>75,1</b>	59,6	83,5	60,2	4,8	6,1	<b>5,4</b>	7,1
Pays-Bas	80,9	65,8	<b>73,5</b>	67,9	82,4	44,8	3,6	3,9	<b>3,7</b>	14,0
Royaume-Uni	78,1	65,3	<b>71,8</b>	55,5	80,8	55,5	5,5	4,3	<b>5,0</b>	12,2
Suède	74,2	71,5	<b>73,2</b>	41,2	83,5	68,6	6,1	5,2	<b>5,7</b>	4,7
Allemagne	70,9	59,0	<b>65,0</b>	44,0	77,8	39,5	7,6	12,0	<b>9,6</b>	10,8
Belgique	67,3	51,8	<b>59,6</b>	27,4	76,5	28,1	7,7	8,8	<b>8,2</b>	16,3
Finlande	69,7	65,7	<b>67,7</b>	39,7	81,1	49,6	9,2	8,9	<b>9,0</b>	11,8
France	69,4	57,2	<b>63,2</b>	29,9	79,3	36,8	8,0	9,8	<b>8,8</b>	8,8
Irlande	75,0	55,8	<b>65,4</b>	48,0	76,0	49,0	5,0	4,4	<b>4,8</b>	17,4
Luxembourg	73,3	52,0	<b>62,7</b>	29,7	78,7	30,0	2,6	4,9	<b>3,6</b>	6,9
Portugal	75,0	61,4	<b>68,1</b>	38,7	81,0	51,6	5,5	7,2	<b>6,3</b>	26,9
République tchèque	73,1	56,3	<b>64,7</b>	30,0	81,7	42,3	6,2	9,9	<b>7,8</b>	17,1
Estonie	67,2	59,0	<b>62,9</b>	29,3	77,8	52,3	10,1	9,9	<b>10,0</b>	8,9
Lettonie	66,1	57,9	<b>61,8</b>	31,5	77,7	44,1	10,6	10,4	<b>10,5</b>	16,9
Lituanie	64,0	58,4	<b>61,1</b>	22,5	78,9	44,7	12,7	12,1	<b>12,4</b>	20,3
Hongrie	63,5	50,9	<b>57,0</b>	26,8	73,7	28,9	6,1	5,6	<b>5,9</b>	13,2
Slovénie	67,4	57,6	<b>62,6</b>	29,1	82,5	23,5	6,3	7,1	<b>6,7</b>	16,9
Espagne	73,2	46,0	<b>59,7</b>	33,4	71,3	40,8	8,2	15,9	<b>11,3</b>	15,3
Grèce	72,4	43,8	<b>57,8</b>	25,5	72,6	42,1	5,9	14,2	<b>9,3</b>	42,3
Italie	69,6	42,7	<b>56,1</b>	25,2	70,7	30,3	6,8	11,6	<b>8,7</b>	25,0
Malte	74,5	33,6	<b>54,2</b>	51,0	61,5	32,5	7,3	8,0	<b>7,5</b>	10,9
Pologne	56,2	46,0	<b>51,2</b>	21,2	67,5	26,9	19,0	20,4	<b>19,6</b>	27,3
Slovaquie	63,3	52,2	<b>57,7</b>	27,4	76,0	24,6	28,2	20,0	<b>24,7</b>	10,2
Autriche	76,4	61,7	<b>69,0</b>	51,0	84,5	30,1	4,3	4,2	<b>4,3</b>	...
Chypre	78,8	60,2	<b>69,2</b>	37,6	82,6	50,2	3,7	4,6	<b>4,1</b>	...
<b>UE 25</b>	<b>70,8</b>	<b>55,0</b>	<b>62,9</b>	<b>36,7</b>	<b>76,5</b>	<b>40,2</b>	<b>8,3</b>	<b>10,0</b>	<b>9,1</b>	<b>15,6</b>

Source : Eurostat, données en moyenne annuelle.

chômage féminin et conduisant une partie des femmes à se retirer du marché du travail (Unicef, 1999). De plus, la crise économique dans les pays en transition a souvent conduit à une réduction des dépenses sociales, dont celles liées à la famille et à la garde des enfants : le nombre de places en crèches et jardins d'enfants a été réduit et le montant des al-

locations familiales rongé par l'inflation ; les femmes ont de ce fait plus de difficultés à concilier travail et éducation des enfants. Dans le même temps, les droits aux congés parentaux ont plutôt été renforcés (Lefèvre, 2005).

Enfin, bien que les enquêtes européennes sur les forces de travail utilisent des concepts

harmonisés dans l'ensemble des vingt-cinq pays, le concept de taux d'emploi peut n'être, pour les pays d'Europe centrale et orientale en transition, qu'un indicateur imparfait de l'activité réelle des personnes. La place qu'y occupe le travail informel, sans contrat de travail, rend en effet plus floues les frontières entre emploi, chômage et inactivité.

Figure 2 (suite) - **Emploi et chômage dans les pays de l'Union européenne en 2003**

en %

	Proportion de CDD	Part de l'emploi			Taux de chômage des 15-24 ans	Part du chômage de longue durée	Part du temps partiel		
		dans les services	dans l'industrie	dans l'agriculture			dans l'emploi masculin	dans l'emploi féminin	dans l'emploi total
Danemark	9,3	74,5	22,2	3,3	10,3	20,3	10,8	32,1	20,6
Pays-Bas	14,6	77,7	19,0	3,3	6,7	26,9	21,4	74,0	44,6
Royaume-Uni	6,1	80,4	18,7	0,9	12,3	22,2	8,7	43,3	24,2
Suède	15,1	74,8	22,8	2,3	13,4	17,6	10,0	35,0	21,9
Allemagne	12,2	70,3	27,2	2,4	11,1	47,7	5,5	40,3	21,2
Belgique	8,4	75,6	22,2	2,2	21,5	45,3	6,1	39,0	20,3
Finlande	16,3	68,9	26,0	5,1	21,8	25,4	8,0	17,5	12,6
France	12,9	74,3	21,6	4,1	20,2	38,4	5,2	29,7	16,5
Irlande	5,1	65,8	27,7	6,5	8,3	31,5	6,1	30,5	16,5
Luxembourg	5,0	77,2	21,5	1,3	10,4	22,3	1,4	30,4	13,2
Portugal	21,1	55,0	32,3	12,6	14,4	35,1	4,1	14,0	8,7
République tchèque	9,2	56,1	39,4	4,5	18,6	48,7	1,8	8,0	4,5
Estonie	2,5	61,5	32,3	6,1	22,9	46,0	5,1	9,7	7,3
Lettonie	6,7	60,3	24,4	15,3	17,6	41,0	7,3	12,1	9,5
Lituanie	7,2	54,1	28,0	17,8	27,2	49,1	7,2	11,3	9,2
Hongrie	7,5	62,3	31,9	5,8	13,1	41,0	2,2	5,5	3,7
Slovénie	13,7	52,9	36,4	10,7	15,9	51,1	4,5	6,8	5,4
Espagne	30,6	65,3	29,1	5,7	22,7	34,5	2,5	16,7	7,9
Grèce	11,0	60,6	23,4	16,0	26,3	55,1	1,9	7,3	4,0
Italie	9,9	66,5	29,1	4,4	27,0	56,5	3,0	17,3	8,4
Malte	4,6	63,7	34,3	1,9	19,8	42,7	3,4	21,1	8,9
Pologne	19,4	53,0	28,6	18,4	41,1	54,5	7,3	12,2	9,4
Slovaquie	4,9	61,3	34,3	4,4	32,9	45,0	1,1	3,6	2,3
Autriche	7,1	...	...	...	7,2	25,0	4,3	36,0	18,7
Chypre	...	...	...	...	10,6	25,0	3,6	12,5	7,7
<b>UE 25</b>	<b>12,9</b>	<b>69,2</b>	<b>25,5</b>	<b>5,2</b>	<b>18,3</b>	<b>44,0</b>	<b>6,6</b>	<b>30,5</b>	<b>17,1</b>

Source : Eurostat, données en moyenne annuelle.

## **Groupe 3 :**

*Taux d'emploi élevés, taux de chômage faibles... les « bons élèves » de l'Europe.*

Au sein de l'Union à vingt-cinq, quatre pays se distinguent par de meilleures « performances » en termes d'emploi et de chômage : le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Les taux d'emploi masculin et féminin y sont élevés, les taux de chômage y sont faibles (entre 4 % et 6 %), tout comme la proportion de chômeurs depuis plus d'un an : entre 18 % et 27 %, la moyenne européenne étant de 44 %.

Le Danemark a ainsi le taux d'emploi global le plus élevé d'Europe (75 %) et un taux de chômage de 5 % ; seul un cinquième des chômeurs y recherche un emploi depuis un an ou plus. Le marché du travail danois se caractérise en particulier par une grande flexibilité ; près de 30 % de la main-d'œuvre changent d'emploi chaque année. Les obstacles au licenciement sont faibles, les allocations chômage non dégressives et d'un niveau généreux, mais plafonnées. Les chômeurs ont accès à différents programmes d'incitation aux reprises d'emploi et à des stages et formations.

Dans trois de ces pays, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans dépasse 55 % ; il est plus faible en Suède (41 %). Une comparaison entre la France et le Royaume-Uni avait déjà montré qu'outre-Manche, les frontières entre emploi et non-emploi sont plus floues, et que davantage de jeunes y étudient et travaillent en même temps (Mercier, Lee, 1999). En Suède, au Royaume-Uni et au Danemark, plus de 55 % des seniors ont un emploi. Ils sont moins nombreux aux Pays-Bas

(45 %) marqués par une longue histoire de dispositifs d'invalidité généreux qui favorisaient les sorties anticipées du marché du travail ; une série de réformes récentes tente d'inverser la tendance. Dans les quatre pays, le fort taux d'emploi féminin se combine à une importante proportion d'emplois à temps partiel pour les femmes qui travaillent : 32 % au Danemark, jusqu'à 74 % aux Pays-Bas. Ce sont enfin les pays dans lesquels le secteur tertiaire est le plus prépondérant dans l'emploi total et le travail indépendant le moins répandu.

## **Groupe 4 :**

*Les pays méditerranéens.*

L'Espagne, la Grèce, l'Italie et Malte forment un groupe de pays d'Europe du Sud qui se distingue par une forte part d'indépendants, en particulier en Grèce, où 42 % des emplois ne sont pas salariés. Les taux d'emploi y sont inférieurs à la moyenne européenne, essentiellement en raison de taux d'emploi féminins faibles (34 % à Malte, 46 % en Espagne). Le travail à temps partiel est assez peu développé. Le « modèle » méditerranéen de division du travail au sein des couples y prévaut toujours, et l'offre de structures d'accueil des jeunes enfants est rare, les solidarités familiales prenant le relais.

## **Groupe 5 :**

*Les pays entrants à fort chômage.*

La Pologne et la Slovaquie se distinguent du reste de l'Europe, y compris des autres nouveaux pays qui ont rejoint l'Union en 2004. Leur taux de chômage est particulièrement élevé pour les hommes comme pour les femmes (20 % à 25 %), et corrélativement le taux d'emploi est faible surtout chez les

jeunes de moins de 25 ans et les seniors. En Pologne, un jeune sur cinq a un emploi, le chômage touche 41 % des jeunes actifs, et seuls 27 % des 55-64 ans ont un emploi. Le travail à temps partiel y est également peu développé, comme dans tous les pays issus de l'ancienne Europe communiste.

## **Progression de l'emploi féminin, stagnation de l'emploi masculin**

Sur les années les plus récentes, la tendance générale au niveau de l'Union européenne est à l'augmentation du taux d'emploi féminin et à la stagnation du taux d'emploi masculin (*figure 3*). La première est à relier en particulier avec l'augmentation du niveau d'éducation des femmes qui se poursuit et avec les politiques visant à favoriser la conciliation entre travail et responsabilités familiales. De manière logique, taux d'emploi global et taux d'emploi féminin apparaissent très corrélés (*figure 4*). Sur la période 1998-2003, les deux pays dont le taux d'emploi global a le plus augmenté, l'Espagne et l'Irlande, sont aussi ceux dans lesquels le taux d'emploi des femmes a connu la plus forte progression en cinq ans.

Entre 1998 et 2003, le taux d'emploi féminin dans l'Europe des quinze a ainsi progressé de 4 points, tandis que le taux d'emploi masculin a progressé de moins de 1 point. La hausse a été particulièrement forte en Espagne, assez nette en Irlande, aux Pays-Bas et en Italie (*figure 3*). Le taux d'emploi des femmes a également progressé dans quelques

pays entrés en 2004 (à Chypre, en Lettonie et en Hongrie), stagné en Lituanie, mais il est en baisse dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, surtout en Pologne, avec une baisse de 6 points. Les restructurations économiques y ont frappé tout particulièrement les emplois féminins. Dans les pays du Nord,

déjà caractérisés par un taux d'emploi féminin élevé, ce dernier est en 2003 identique à celui de 1998 au Danemark, mais continue à croître dans les autres pays. La France est dans une position intermédiaire : 57 % des femmes y sont en emploi en 2003, proportion en hausse de 4 points par rapport à 1998.

### Favoriser l'emploi féminin, la question de la conciliation travail / famille

S'agissant de l'emploi des femmes, la diversité des situations nationales reflète à la fois les normes culturelles et sociales dans l'acceptation et la

Figure 3 - Évolutions récentes des taux d'emploi globaux, des femmes et des seniors

en % pour les taux, en point pour les évolutions

Pays	Taux d'emploi global des 15-64 ans		Taux d'emploi des femmes		Taux d'emploi des 55-64 ans	
	En 2003	Évolution 1998-2003	En 2003	Évolution 1998-2003	En 2003	Évolution 1998-2003
Allemagne	65,0	0,9	59,0	3,0	39,5	1,6
Autriche	69,0	1,3	61,7	4,0	30,1	0,0
Belgique	59,6	2,2	51,8	4,2	28,1	5,2
Danemark	75,1	0,0	70,5	0,3	60,2	8,2
Espagne	59,7	8,5	46,0	10,2	40,8	5,7
Finlande	67,7	3,1	65,7	4,5	49,6	13,4
France	63,2	2,6	57,2	3,6	36,8	8,5
Grèce	57,8	2,4	43,8	3,7	42,1	3,3
Irlande	65,4	4,8	55,8	6,8	49,0	7,3
Italie	56,1	4,1	42,7	5,4	30,3	2,6
Luxembourg	62,7	2,6	52,0	4,6	30,0	4,4
Pays-Bas	73,5	3,3	65,8	5,7	44,8	10,9
Portugal	68,1	0,3	61,4	2,3	51,6	1,1
Royaume-Uni	71,8	1,3	65,3	1,7	55,5	6,5
Suède	73,2	2,6	71,5	3,6	68,6	5,6
République tchèque	64,7	- 2,6	56,3	- 2,4	42,3	5,2
Estonie	62,9	- 1,7	59,0	- 1,3	52,3	2,1
Chypre	69,2	3,5	60,2	6,9	50,2	1,0
Lettonie	61,8	1,9	57,9	2,8	44,1	7,8
Lituanie	61,1	- 1,2	58,4	- 0,2	44,7	5,2
Hongrie	57,0	3,3	50,9	3,7	28,9	11,6
Malte	54,2	...	33,6	...	32,5	...
Pologne	51,2	- 7,8	46,0	- 5,7	26,9	- 5,2
Slovénie	62,6	- 0,3	57,6	- 1,0	23,5	- 0,4
Slovaquie	57,7	- 2,9	52,2	- 1,3	24,6	1,8
<b>UE 15</b>	<b>64,4</b>	<b>2,9</b>	<b>56,1</b>	<b>4,4</b>	<b>41,7</b>	<b>5,1</b>
<b>UE 25</b>	<b>63,0</b>	<b>1,7</b>	<b>55,1</b>	<b>3,2</b>	<b>40,2</b>	<b>4,4</b>

Source : Eurostat, données extraites de «Employment in Europe 2004» (Statistical annex).

### 3 *Emploi*

valorisation du travail rémunéré féminin, et les dispositions institutionnelles qui favorisent plus ou moins ce dernier : systèmes d'imposition sur le revenu qui taxent plus ou moins le travail féminin, et pour les mères, aides financières à la garde des jeunes enfants, offre de structures collectives d'accueil et congés parentaux, qui jouent sur l'offre de travail. Péruvier (2004) montre par exemple la corrélation positive entre disponibilité de structures d'accueil des enfants et emploi des mères, dans un contexte où les pays qui ont les taux d'emploi féminin les plus hauts sont aussi plutôt ceux dans lesquels les femmes ont le plus d'enfants (encadré 2). Sur tous ces points, malgré une relative convergence, les disparités subsistent au sein de l'Union (Jönsson, 2004).

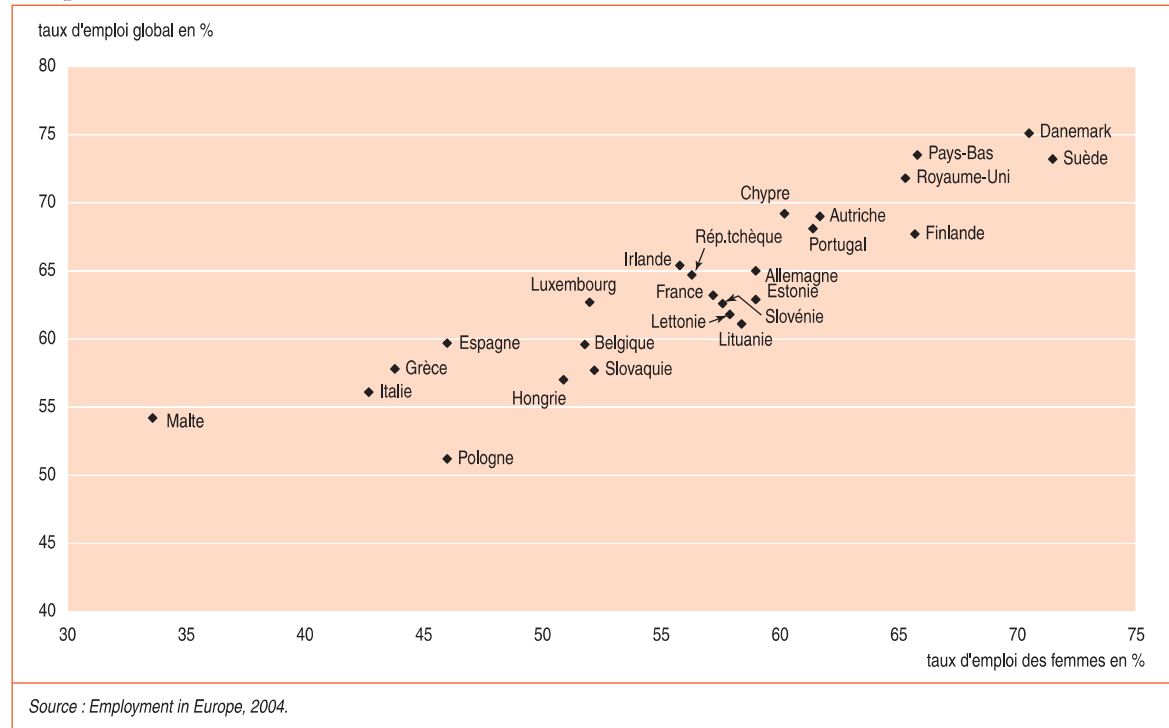
Depuis déjà une trentaine d'années, les politiques publiques suédoises visent à favoriser la

conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : les congés parentaux sont actuellement rémunérés à hauteur de 80 % du salaire brut pendant un an ; les communes ont obligation depuis 1995 d'assurer une place en crèche pour les enfants de plus d'un an. Ces politiques visent aussi à favoriser la participation des hommes à la sphère domestique et en particulier à l'éducation des enfants : deux mois du congé parental rémunéré (d'une durée totale de treize mois) sont réservés aux pères (Letablier, 2003). De fait, c'est en Suède que l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est le plus faible, avec une part du travail à temps partiel importante (35 %), mais pas prépondérante.

Au Royaume-Uni en revanche, ce n'est que récemment, en 1999,

qu'un cadre légal a été donné au congé maternité et aux congés parentaux (Jönsson, 2004). Le sous-équipement en structures collectives d'accueil des jeunes enfants ne commence à se résorber que depuis 1997 (Daguerre, 2004). Mais la prise en charge des enfants dans les structures gratuites est limitée à 2 heures et demie par semaine pour les enfants de 3-4 ans. L'OCDE estime ainsi que l'accès à un système de garde formel de qualité et à un coût raisonnable reste un problème au Royaume-Uni : la participation de la famille au coût de la garde varierait de 45 % à 75 % contre 11 % en Suède (OCDE, 2005). En présence d'un ou deux enfants de moins de 12 ans dans le ménage, le taux d'emploi des femmes britanniques n'est que de 65 % contre 83 % sans enfant. Il chute à 38 % dans les ménages qui ont

**Figure 4 - Taux d'emploi global et taux d'emploi des femmes dans les vingt-cinq pays de l'Union européenne**





trois enfants (Aliaga, 2005). En cas de maintien sur le marché du travail, la norme est un travail à temps plein pour le père et un travail à temps partiel pour la mère. Cette situation prévaut pour 60 % des couples avec enfants quand père et mère travaillent, contre un tiers en moyenne dans l'Union.

Dans les pays méditerranéens, une large part est laissée aux solidarités familiales et l'État intervient peu sur les questions liées à la famille : l'Espagne, la Grèce, ou l'Italie se caractérisent par de faibles prestations monétaires pour aider les familles et une offre de services de garde peu développée. De fait, en Italie, dans la moitié des couples de 20 à 49 ans avec enfants et dont au moins un membre travaille, seul l'homme a un emploi (Aliaga, 2005).

### La moitié des seniors en emploi ? Une cible encore lointaine

Même si les dispositifs restent pour une grande part marqués par des spécificités nationales, des préoccupations communes émergent ou se renforcent par le biais des recommandations européennes. On l'a vu dans le cas des politiques d'égalité entre hommes et femmes, en particulier professionnelle. Confrontés au vieillissement de la population et à la réduction du nombre d'actifs par retraité, tous les pays ont réformé leurs systèmes de retraite, en reculant l'âge de départ en retraite ou en allongeant la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite complète. Mais de telles mesures n'ont de sens et d'efficacité que si les salariés âgés ont effectivement un emploi, s'ils ne passent pas les années supplémen-

taires avant la retraite au chômage ou en préretraite. En découle une volonté politique de limiter l'accès aux préretraites, par exemple en France (Marioni, 2005), et aux autres voies de retrait anticipé comme l'invalidité aux Pays-Bas. D'autres mesures visent à limiter l'exclusion des seniors du marché du travail dans certains pays : les licenciements des salariés âgés sont taxés (comme en Finlande), les seniors sont protégés vis-à-vis des licenciements (comme en Suède ou en Allemagne) (Delteil, Redor,

2005). Une action globale sur les conditions de travail est menée en Finlande, une politique de formation tout au long de la vie est mise en œuvre en Suède et au Danemark ; le temps partiel est développé en fin de carrière au Royaume-Uni et aux Pays-Bas (Marioni, 2005).

Entre 1998 et 2003, le taux d'emploi des 55-64 ans a effectivement progressé, de 5,1 points dans l'Europe des quinze et de 4,4 points dans l'Union à

#### Encadré 2

#### Fécondité et activité féminine : des liens complexes

Dans les années soixante, globalement dans les pays de l'OCDE, les pays ayant une fécondité élevée étaient aussi ceux dans lesquels le taux d'activité des femmes était le plus faible. Les difficultés à concilier emploi et responsabilités familiales et les réticences culturelles à la participation des femmes au marché du travail conduisaient les femmes à choisir : soit être actives à tous les âges en renonçant à avoir des enfants (ou du moins à en avoir beaucoup), soit avoir des enfants et se retirer du marché du travail.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Différentes études internationales (Ahn et Mira, 2002, Engelhardt, Prskawetz, 2002 par exemple) ont ainsi montré que cette corrélation s'est inversée à la fin des années quatre-vingt : ce sont désormais plutôt les pays dans lesquels la participation des femmes au marché du travail est forte qui affichent les taux de fécondité les plus hauts (et inversement). Dans l'Europe des quinze, cette corrélation positive entre fécondité et emploi féminin est nette (0,53). Au Danemark, en Finlande ou aux Pays-Bas, les femmes ont en moyenne environ 1,7 enfant par femme, et les taux d'emploi féminin dépassent 65 %. En France et en Irlande, où la fécondité est la plus élevée avec 1,9 et 2 enfants par femme en moyenne, les taux d'emploi féminins sont plus faibles que dans les pays du Nord de

l'Europe, mais restent supérieurs à la moyenne européenne. À l'inverse, en Espagne, en Grèce ou en Italie, les femmes n'ont en moyenne qu'entre 1,2 et 1,3 enfant, soit nettement moins que le seuil de renouvellement des générations, et leur taux d'emploi est faible, entre 43 et 46 %. Cette corrélation positive entre activité des femmes et fécondité est cependant un peu moins forte au niveau de l'Europe des vingt-cinq (0,43). En effet, la corrélation est faible mais plutôt négative pour les dix pays entrés dans l'Union en 2004 (-0,27), qui ont tous des taux de fécondité peu élevés : de 1,2 enfant par femme à 1,5.

Différents facteurs peuvent expliquer que travail des femmes et haut niveau de fécondité soient devenus plus compatibles que par le passé : évolutions des contextes institutionnels et des politiques sociales, changements de normes sociales et d'attitudes envers les femmes qui travaillent, renforcement de l'intérêt financier à travailler avec l'élévation du niveau d'éducation des femmes et plus grande facilité à choisir d'avoir des enfants lorsque la situation financière du ménage est favorable, etc. Mais dans les pays d'Europe centrale et orientale, les difficultés liées à la transition économique et à la remise en cause des systèmes de garde d'enfants font que le choix entre avoir des enfants ou travailler reste d'actualité.

vingt-cinq (figure 2). Il augmente dans tous les pays à l'exception de la Pologne et de la Slovaquie. Les évolutions les

plus marquées ont eu lieu en Finlande et aux Pays-Bas. La progression est également sensible en Hongrie et en France.

La moyenne européenne reste cependant très inférieure à la cible de Stockholm de 50 %, de presque 10 points. ■

#### Pour en savoir plus

**Ahn N., Mira P.**, « A note on the changing relationship between fertility and female employment rates in developed countries », *Journal of population economics*, n° 15, 2002.

**Aliaga C.**, « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale : des écarts entre les femmes et les hommes », *Statistiques en bref - Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 4, 2005.

**Caussat L., Lelièvre M.**, « Les systèmes de retraite à l'épreuve des changements démographiques », *France, portrait social*, Insee, édition 2004-2005.

**Delteil V., Redor D.**, « L'emploi des travailleurs âgés, mesures ciblées et dispositifs généraux - L'exemple de l'Europe du Nord », *Premières synthèses*, Dares, n° 21-2, mai 2005.

**Engelhardt H., Prskawetz A.**, « On the changing correlation between fertility and female employment over space and time », *IDR working paper 2002-052*, décembre 2002.

**Jönsson A.**, « Les politiques familiales et le genre : vers une convergence européenne ? », *L'e-ssentiel*, n° 30, Cnaf, octobre 2004.

**Lefèvre C.**, « Peut-on parler de politique familiale à l'Est ? », *Informations sociales*, n° 124, juin 2005.

**Letablier M.-T.**, « Les politiques familiales des pays nordiques et leurs ajustements aux changements socio-économiques des années quatre-vingt-dix », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2003.

**Letablier M.-T.**, « Europe : près de deux cents millions d'emplois », *Connaissance de l'emploi*, Centre d'études de l'emploi, n° 4, juin 2004.

**Marioni P.**, « Accroître l'emploi des seniors : entre volontés et difficultés », *Premières synthèses*, n° 04-1, Dares, janvier 2005.

**Mercier M. - A., Lee P.**, « Le marché du travail en France et au Royaume-Uni », *Insee Première*, n° 670, août 1999.

**OFCE**, « Travail des femmes et inégalités », numéro spécial de la *Revue de l'OFCE*, n° 90, juillet 2004.

**European commission**, *Employment in Europe 2004 - Recent trends and prospects*, août 2004.

**OCDE**, « Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille » volume 4 : Canada, Finlande, Suède et Royaume-Uni, 2005 (Volume 1 : Australie, Danemark et Pays-Bas (2002), volume 2 : Autriche, Irlande et Japon (2003), volume 3 : Nouvelle-Zélande, Portugal et Suisse (2004)).

**Périvier H.**, « Emploi des mères et garde des jeunes enfants en Europe », *Revue de l'OFCE*, juillet 2004.

**Schömann K., Hilbert C.**, « L'emploi des jeunes en Allemagne : un nouvel objectif des politiques publiques », *Revue de l'IREs*, n° 31, 1999.

**UNICEF**, « Women in transition », rapport du centre de recherche Innocenti, Florence, 1999.

**Vladimirova K.**, « Chômage féminin dans les pays de l'Europe de l'Est : Écarts importants entre les pays, les deux sexes et les femmes », communication au colloque Marx international, Université Paris-X, octobre 2004.